

PAR COURRIEL

Le 28 mars 2017

N/Réf. : 06595 (109077)

Objet : Demande d'accès à l'information du 1^{er} mars 2017 concernant les décès dans les arénas intérieurs de 2000 à 2017

Monsieur,

En réponse à votre demande d'accès du 1^{er} mars 2017, veuillez trouver ci-joint les informations demandées.

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note d'explication à ce sujet.

Veuillez recevoir, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Dana Deslauriers
Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels

DD/ns

Pièces jointes